

# Sortie Estran: Sur les Traces des Dinosaures de Vendée

## I. Prenez de la hauteur : des lumachelles aux pêcheries

L'analyse des sols montre que le site était il y a plus de 200 Millions d'années un milieu lagunaire à faible profondeur d'eau, comme une bordure d'estuaire.

Dans les couches bien visibles de l'affleurement, au niveau supérieur, nous pouvons trouver de nombreux fossiles. Il s'agit de petits mollusques dont la majorité appartient aux Lamellibranches.

La calcification parfois totale et de l'usure due aux chocs des galets projetés par la mer rend difficile la détermination des espèces contenues dans ces amas de coquilles.

La roche sédimentaire contenant un grand nombre d'organismes fossiles, se nomme lumachelle.



Couches à lumachelles



Lumachelles

Une belle couche d'argile vert-bleu est facile à repérer



Et la zone principale des empreintes de dinosaures se trouve plus près de l'océan.



Les galets et la roche sont percés de nombreux trous de pholades.



Enfin sur l'estran à marée basse, on peut observer les pêcheries.



## II. La découverte : De Edmont Bocquier à Gilbert Bessonat :

Edmond Bocquier (1881-1948) un naturaliste et géologue vendéen, avait observé des cavités en forme de pied dans la roche au début du 20ème siècle, vers 1930. Il pensa à une forme d'usure géologique naturelle de la roche sans vraiment comprendre sa découverte.



Gilbert Bessonnat, ingénieur chimiste et naturaliste, en vacances sur la Côte en 1963 redécouvre ces empreintes en effectuant des relevés géologiques de la falaise. Il recueille des contre empreintes qui révèlent le dessous des pattes en relief, avec l'effet d'écrasement lié au poids de l'animal.

Le 17 mai 1965, la découverte est officiellement annoncée par une note publiée dans les Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, c'est une découverte majeure.

Dès lors la découverte fut paléontologiquement exploitée par F. Lapparent, C. Montenat et M. Ters.

Les contres empreintes sont visibles au musée associatif Géosciences situé à Le Bernard à environ 16 km du site d'origine.

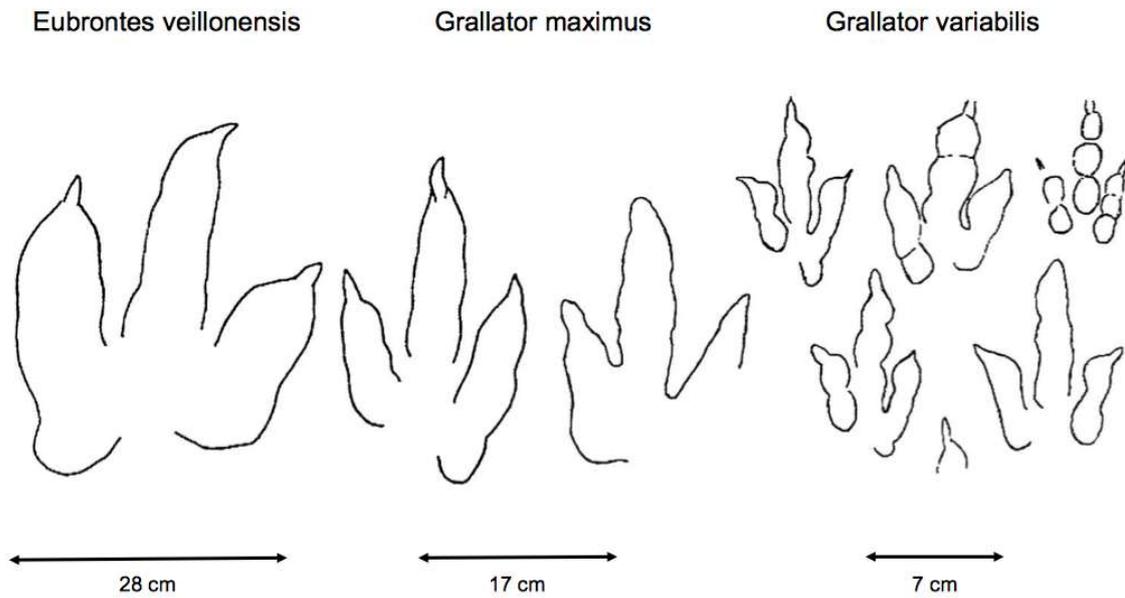
## III. Focus sur les empreintes :

Il y a 204 millions d'années, à la limite du Rhetien (fin du Trias) et de l'Hettangien (début du Lias inférieur), la flore était essentiellement constituée d'une végétation de l'ordre des coniférales, révélant une certaine aridité du milieu, sans doute liée à la salinité.

Ecrasant sous leur poids les bulles de gaz comprises dans le sol, ces animaux ont imprimé des traces qui ont été ensuite préservées par les modifications du climat et la montée du niveau des mers.

En effet, les empreintes se sont faites à l'origine sur un fond mou (type vase dure) et la conservation de ces empreintes a été réalisée par un apport sur les empreintes d'un nouveau dépôt de sable fin et de vase qui a rempli les formes en creux. Cette couche gréseuse supérieure se détachent en plaques pour mettre à jour les pistes d'origine.

Les principales empreintes visibles :

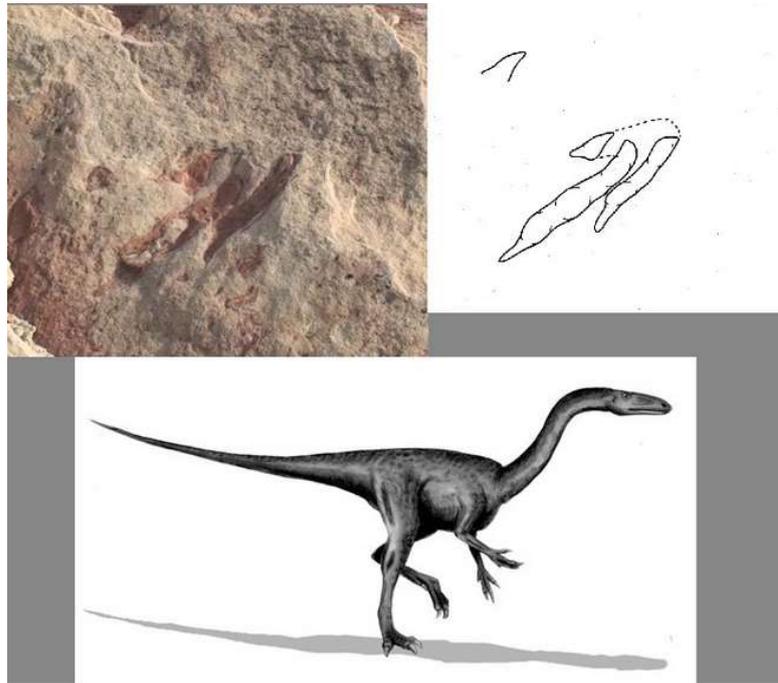


Aucun signe de traces de queues n'a été observé, les animaux devaient soulever leurs queues pour se déplacer !!

- Les traces **Eubrontes veillonensis** sont les plus connues. Certaines empreintes peuvent atteindre 0,50 m. Elles présentent trois doigts avec des griffes aux extrémités.

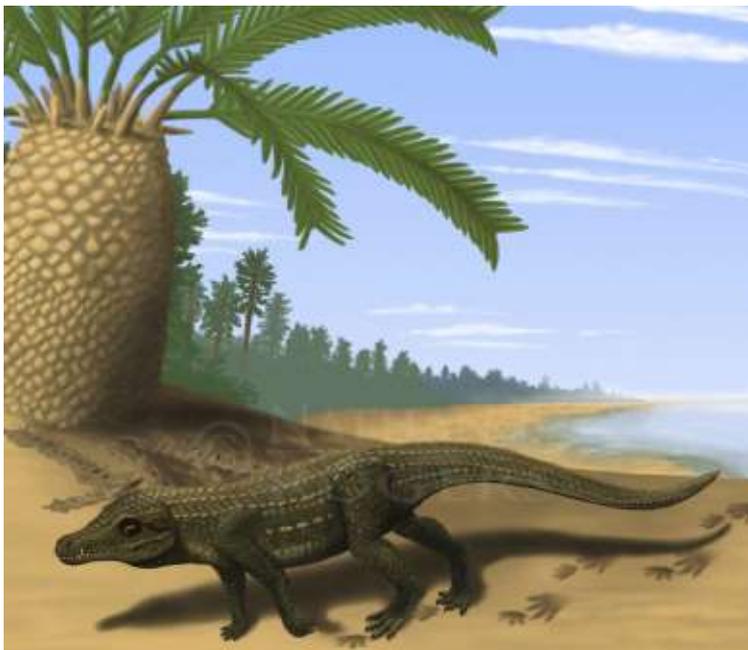


- Les traces de **Grallator** sont plus petites. A ce jour, 3 espèces ont été identifiées : *Grallator maximus* - *Grallator variabilis* - *Grallator olonensis*.



- **Les autres reptiles**

La plage du Veillon possède également des traces de pattes de petits reptiles quadrupèdes : **les *Batrachopus gilberti***, des pseudosuschiens ressemblant aux iguanes actuels.



#### IV. Préservation :

La forêt de chênes verts du Veillon est une réserve naturelle du «Conservatoire du Littoral». N'y cueillez aucune plante.

Comme le substrat est plutôt tendre, ces traces ne résistent que peu de temps à l'action de la mer.



Par ailleurs, en l'espace de 40 ans, le site a été copieusement pillé par des amateurs et marchands de tout poil, alors les chercheurs, aujourd'hui, se gardent de révéler son emplacement précis, il leur reste encore beaucoup de choses à découvrir.

Le site est donc protégé et seule l'observation et les photographies sont permises.



Ou bien encore quelques moulages pour le souvenir ...



Pour en savoir plus :

<http://lesportesdutemps.canalblog.com/archives/2018/04/17/36328610.html>

<http://avg85.fr/wp-content/uploads/2015/10/Pages-de-1-%C3%A0-60-Syst%C3%A9matique-des-Dinosaures-Les-Dinosaures-du-Veillon-d%C3%A9finitif.pdf>

